

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 123 (2015)

Artikel: Vêtement technique ou accessoire uniforme, le paletot d'armure du Musée militaire vaudois
Autor: Anthore, Soline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847138>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soline Anthore

VÊTEMENT TECHNIQUE OU ACCESSOIRE UNIFORME, LE PALETOT D'ARMURE DU MUSÉE MILITAIRE VAUDOIS

Le Musée militaire vaudois possède, dans ses collections, un ensemble d'armures dites « savoyardes », appartenant à la Collection de Mestral datant des XVI^e et XVII^e siècles¹. L'une d'entre elles² présente la particularité d'être inventoriée dans la collection originale avec un élément vestimentaire³, un paletot⁴, dont la rareté a retenu notre attention.

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Il s'agit d'une sorte de gilet, construit en quatre parties évasées vers le bas (deux parties avant et deux parties arrière, symétriques), et ouvert sur le devant. Sans col, ni manches, d'une facture rudimentaire, ses dimensions semblent faites pour un homme adulte de taille moyenne. Le textile est de couleur naturelle, non teinté, et présente de nombreux dégâts : la rouille a provoqué de multiples taches et plusieurs trous sur l'ensemble de la pièce, l'oxydation ayant probablement rendu les fibres cassantes. En plus des endroits où la rouille a imbibé le textile, on note des zones où l'oxyde de fer semble s'être déposé, donnant un velouté et une couleur orangée à la partie basse des deux quartiers de devant.

Le vêtement n'est pas doublé. Les bords sont ourlés d'un simple repli du tissu, cousu à gros points. Les coutures d'assemblage sont faites au point arrière, les bords en sont

1 Nous tenons à remercier le Château de Morges et ses Musées pour nous avoir facilité l'accès à ce paletot et à son étude. Nous remercions plus particulièrement M. Renato Pacozzi pour avoir attiré notre attention sur cet objet et nous avoir fourni les photographies, ainsi que Nicolas Baptiste pour son importante contribution à cet article concernant les informations techniques liées aux armures et à l'équipement militaire.

2 Numéro d'inventaire MMV 1005337.

3 Numéro d'inventaire MMV 1003032.

4 Paletot : sorte de vêtement que l'on porte par-dessus le pourpoint, généralement sans manches ; paletot de « livrée » lorsqu'il est aux armes d'un personnage, l'usage et le nom en sont courant à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance.

repliés à l'intérieur puis cousus aplatis au point lancé. Les bords verticaux des parties de devant présentent un repli de plusieurs centimètres par rapport à l'ourlet.

Cet habit peut vraisemblablement être fermé par des agrafes en métal ferreux, aujourd'hui rouillées. L'absence de porte⁵ au niveau du crochet de l'agrafe du bas laisse penser que ce dernier n'a jamais eu d'élément correspondant, ce que confirme l'absence de traces de couture pour fixer un tel dispositif sur le pan gauche.

Le gilet présente en outre, sur son épaule gauche, un coussinet de rembourrage de la même étoffe, cousu à gros points lancés, sur l'intérieur du vêtement. Le coussinet, de forme oblongue, mesure environ 18 cm de long et 8 cm de large. Il est garni de crin à l'intérieur et présente une forme concave suivant le galbe d'une épaule. Les plis de mise en forme montrent que cette courbure n'a pas été volontairement prévue lors de la confection du coussinet mais qu'elle s'est plutôt faite au fil des utilisations, voire au fil du temps, porté et présent sous une armure dans la collection originelle.

L'étoffe présente un aspect de lin ou de chanvre, deux fibres toutes deux végétales et longues⁶. Des analyses au microscope ou des tests chimiques à l'aide de réactifs polychromes permettraient de déterminer la nature exacte du matériau⁷. Cependant le lin étant d'une culture assez délicate qui demande d'excellentes conditions climatiques, de nombreuses régions ont très tôt choisi le chanvre pour être cultivé sur des terrains fertiles et humides. Le chanvre peut être tissé en utilisant deux des principales armures textiles : la toile⁸, où le fil de chaîne croise alternativement la trame, créant un tissu sans relief particulier, et le sergé, où le fil de chaîne ou de trame passe par-dessus plusieurs fils de trame ou chaîne, laissant apparaître un tracé diagonal, comme c'est le cas sur ce gilet⁹.

Au-delà de l'armure de tissage, plusieurs autres arguments pourraient indiquer le chanvre : c'est en effet dans ce type d'étoffes que les draps, le linge ordinaire, mais aussi les vêtements de travail sont confectionnés. Le textile présente aussi l'avantage d'être très absorbant : les fibres de chanvre absorbent l'humidité dégagée par le corps et le gardent sec, tout en participant à la régulation de la température. Ces caractéristiques particulières présentent, nous allons le voir, des avantages liés à l'usage que l'on a pu faire de ce vêtement.

5 Porte de crochet : partie femelle d'une « agrafe », système de fermeture vestimentaire.

6 Élisabeth Hardouin-Fugier, Bernard Berthod, Martine Chavent-Fusaro, *Les étoffes : dictionnaire historique*, Paris : Éditions de l'Amateur, 1994.

7 Élisabeth Frésard, *Les textiles : connaissances des matériaux*, Lausanne : LEP, 2003.

8 Souvent destiné à des étoffes simples et rustiques. *Idem*.

9 Le tissu est en effet une serge croisée 2/2 ou croisée de 4, une armure très courante. Ici un tissage dense et uniforme, dont les fils ont une torsion en Z.



Armure de trois-quarts de cuirassier lourd, dite « savoyarde », vers 1600.

L'armure¹⁰ à laquelle le gilet est associé est considérée comme étant une armure de trois quarts de cuirassier lourd, dite « savoyarde », et datant des environs de 1600¹¹. D'une finition noirâtre, elle est composée d'une bourguignotte¹² à visière ou armet à masque¹³, d'un colletin¹⁴, d'une paire de brassards¹⁵, d'un plastron à dossière¹⁶, se poursuivant en longues tassettes¹⁷ sur les cuisses, jusqu'aux genouillères recouvrant les bottes. La cuirasse présente une croix tréflée et un monogramme « CC » enlacé d'un nœud de Savoie (l'inventaire actuel, pour expliquer ce monogramme, propose d'y voir un « C » pour Christine, la régente fille d'Henri IV et de Marie de Médicis, sœur de Louis XIII, et l'autre « C » pour Charles-Emmanuel II, duc de Savoie¹⁸).

HYPOTHÈSES

Nous savons, grâce aux inventaires patrimoniaux¹⁹, qu'il existait très probablement différents vêtements techniques que l'on pouvait porter sous les armures et qui leur étaient associés. Pourpoints armants du Moyen Âge²⁰, ou vêtement de peau ou d'étoffe recouvrant ce dernier à la Renaissance²¹, portant parfois le nom de floternel²², et préfigurant

10 Numéro d'inventaire MMV 1005337/CDM 10.

11 José-Andrés Godoy, « Les armets savoyards du Musée d'art et d'histoire », in *Genava*, t. L, 2002, pp. 11-82.
José-Andrés Godoy, « L'armure dite du « pétardier Picot », in *Genava*, t. L, 2002, pp. 82-98.

12 Bourguignotte: nom usuel et traditionnel pour qualifier des défenses de tête. Bien que cela soit souvent appliqué pêle-mêle à de nombreuses choses, on peut dire qu'il s'agit généralement de casques, munis de visière ou non, pourvus de gardes joues relevables, sanglés sous le menton et dont l'ensemble colle assez bien au crâne, dégageant le visage.

13 Traditionnellement nommés « savoyards », c'est ainsi que l'on peut également nommer ces types d'armet à visage, dont les joues, ou la visière elle-même, couvrent la face en dégageant les yeux et la bouche. Voir José-Andrés Godoy, « Les armets... », art. cit.

14 Colletin: partie qui défend le cou et la nuque, généralement articulé et posé sur les épaules.

15 Brassard: partie de l'armure qui défend les bras.

16 La cuirasse se compose d'une partie avant nommée plastron ou pansière, et d'une partie arrière nommée dossière.

17 Tassettes: pièces qui terminent les lames des hanches en couvrant les cuisses.

18 Charles Buttin, *Un portrait de Madame Royale à Annecy*, Annecy: Imprimerie J. Aubry et C^{ie}, 1928, pp. 2 et 14.

19 Nicolas Baptiste, *Les armes, armures et armuriers des princes de Savoie, du règne du Comte Vert à celui du duc Charles III (1343-1536), d'après les documents comptables, l'iconographie et les collections d'armes. La question d'une principauté médiévale montagnarde, l'exemple de la Savoie*, Chambéry: UFR Lettres, langues et sciences humaines, (thèse en cours).

20 Les pourpoints armants sont les vêtements techniques conçus pour revêtir le harnois plain, ou l'armure complète. Peu d'études existent à ce sujet, il faut néanmoins citer: Tobias Capwell, « A Depiction of an Italian Arming Doublet », in *Waffen und Kostümkunde*, 44, 2, 2002, pp. 177-196.

21 Jane Malcolm-Davies, Ninya Mikhaila, « What's next? Option 1: Doublets of Defence », in *The Tudor Tailor*, [www.tudortailor.com/news/whats-next-option-1-doublets-of-defence], consulté le 18 juin 2015.



Paletot d'armure. On distingue sur l'épaule gauche le coussinet de renforcement.

le buffletin, ces habits sont absents des collections actuelles. En effet, soit par manque d'intérêt, dû au peu de lustre de ces éléments, soit en raison de la difficulté de les conserver, très peu de ces vêtements techniques existent encore. Seules certaines garnitures intérieures de casques, ou quelques morceaux d'étoffes piquées, ou de peau, ont été conservés dans des collections dynastiques, comme celles du Kunsthistorisches Museum de Vienne. Nous pouvons signaler en Suisse, dans les collections du château de La Sarraz, l'existence de la garniture intérieure d'un casque qui date de 1530²³, environ.

Ce paletot d'armure serait alors un des rarissimes témoins de cette pratique consistant à endosser, par-dessus son pourpoint, un vêtement technique. Il est d'autant plus précieux qu'il est associé à une armure en particulier, fait unique à notre connaissance.

La disposition des traces de rouille le long de la ligne de taille vient appuyer ce diagnostic : elles correspondent aux marques que le plastron de l'armure laisserait sur la taille lors de son usage. De même, les oxydations sur les épaules soulignent l'appui prolongé du métal à cet endroit. Mais de quand date le paletot ? De l'origine de l'acquisition de l'armure ? Où fut-il fait ensuite ? Ce paletot a peut-être été confectionné au moment de la fabrication de l'armure, tout comme il a pu être réalisé après, pour atténuer le poids sur les épaules grâce à une « orthèse »²⁴. La coupe évasée du gilet peut indiquer une confection remontant au XVII^e siècle, mais c'est également une caractéristique commune à des habits plus tardifs. La présence des crochets n'apporte pas plus de certitudes, car ce sont des accessoires employés depuis l'Antiquité et qu'on trouve encore dans nos jours dans les merceries. Il reste que ceux-ci sont forgés et montrent une facture réalisée à la main, loin d'un aspect industriel moderne.

La présence du coussinet sur l'épaule gauche a particulièrement retenu notre attention. Lorsque l'on place le paletot sur un mannequin, on note à quel point ce coussinet est épais et déforme la silhouette. Le porteur de l'armure avait-il une épaule plus basse que l'autre, en raison d'une ancienne blessure ou simplement à cause d'une déformation congénitale ? Le porteur a-t-il pu garder une sensibilité due à une blessure, pour laquelle le coussinet aurait pu servir à amortir et adoucir le poids de l'armure à cet endroit ? Nous ne pouvons répondre à ces questions. Il faut toutefois souligner qu'à cette

22 (Note de la p. 182.) Victor Gay, *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*, I, Paris : A. Guy, 1887.

23 Ces objets, récemment étudiés par Nicolas Baptiste, seront prochainement visibles et feront l'objet d'une publication à l'occasion de l'exposition temporaire au château de Morges au printemps 2016.

24 Orthèse : appareillage orthopédique destiné à soutenir un membre ou autre partie du corps, et fixé contre la partie lésée (attelle, gouttière, corset, plâtre, etc.).

époque les armures étaient beaucoup plus lourdes afin de parer les coups des armes à feu portatives. Cette nouvelle protection nécessita d'épaissir l'acier des cuirasses, chose qui ajoutait un poids conséquent pour les porteurs. Les épaules étant précisément les points où ces imposantes carapaces pèsent le plus.

La collection de Mestral, en préservant cet élément textile lié à une armure, offre le privilège d'étudier ce qui est probablement un des rares vêtements techniques conservés. L'histoire de cette collection laisse supposer que ce paletot et cette armure sont liés depuis longtemps, probablement depuis leur période d'usage. Notons encore le fait suivant : une seconde armure²⁵ est également inventoriée avec une autre pièce textile, une garniture de col d'un armet ou collerette²⁶, décrite dans l'inventaire actuel comme une doublure de colletin, en toile de lin beige, composée de plusieurs couches formant une matelassure, et présentant les mêmes dégâts que le paletot (trous et taches dus à la rouille). L'étoffe n'est pas la même car c'est une toile et non une serge, mais présente un aspect et une couleur similaires, et les techniques de couture sont comparables.

En bref, après cette redécouverte, mettant en évidence que les réserves des musées recèlent encore des trésors insoupçonnés, l'enquête autour de ces objets particuliers ne fait en réalité que commencer, et si nous avons ici tenté de proposer déjà quelques réponses, il reste encore nombre de questions à résoudre au cours de futures recherches. Le paletot et l'armure seront prochainement exposés et feront l'objet d'une publication dans le cadre d'une exposition temporaire sur le thème de la silhouette masculine à travers les âges²⁷.

25 Numéro d'inventaire MMV 1005339/CDM 12.

26 Numéro d'inventaire MMV 1003033.

27 Exposition prévue au printemps 2016 au Château de Valangin.

